



Madame, Monsieur, chers parents,

C'est la fin de l'année scolaire 2021-2022. Il est temps d'inscrire votre enfant au service périscolaire pour l'année 2021-2022 ! deux solutions s'offrent à vous :

AVANT LE 6 JUILLET 2021 OBLIGATOIREMENT

Solution 1

Je remplis le dossier joint et le ramène
à La Licorne (10 avenue Marathon)
durant les horaires d'ouverture
habituels

	Périodes scolaires	vacances
Lundi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Mardi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30
Mercredi :	16h00-19h00	17h-18h30
Jeudi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Vendredi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30

Solution 2

Je remplis le dossier joint + attestation
d'assurance périscolaire + copie des
vaccins DTP à jour et le renvoie via le
Portail Famille
(accessible sur www.ville-sesg.fr)



**J'utilise le Portail Famille disponible
7j/7 – 24h/24 pour gérer les
inscriptions / désinscriptions
périscolaires sur Internet depuis la
maison ou le travail**

Le dossier d'inscription joint est partagé entre la commune de St-Etienne de St-Geoirs (gestionnaire du périscolaire dont l'accueil des mercredis) et la communauté de Communes Bièvre Isère (gestionnaire de l'extrascolaire vacances).

IMPORTANT : en plus des pièces jointes, vous devrez obligatoirement fournir une attestation de responsabilité civile / périscolaire 2021-2022 et une copie des vaccins DTP à jour.

ATTENTION : le Portail Famille est un outil de **pré-réservation**. Dans tous les cas, **vous devez attendre la confirmation de la collectivité via le Portail pour garantir l'accueil de votre enfant et ensuite réserver les temps d'accueil souhaités (jour, date...) par l'onglet « mes réservations ».**

Une question ? Le personnel de l'Espace Enfance Jeunesse reste à votre disposition par téléphone (04 76 93 56 65) et aux horaires d'ouvertures habituels.